

## Lieux de formation possibles

Résidence Habitat Jeunes Benoît Claire - Steredenn  
Chemin du Pont Pinet  
22100 DINAN tél : 02 96 87 12 12

Résidence Habitat Jeunes l'Igloo  
56 Boulevard Waldeck Rousseau  
22000 SAINT-BRIEUC tél : 02 96 33 23 91

Résidence Habitat Jeunes le Marronnier  
6 Place Saint-Pierre  
22000 SAINT-BRIEUC tél : 02 96 33 32 54

Résidence Habitat Jeunes l'Escalé Jeunesse  
Avenue Kennedy  
22200 GUINGAMP tél : 02 96 46 77 11

Résidence Habitat Jeunes Trégor Jeunes  
10 rue Noël Donval  
22300 LANNION tél : 02 96 46 37 91



Union Régionale pour l'Habitat des Jeunes en Bretagne  
Résidences Habitat Jeunes et Services  
28, rue de Brest  
35000 RENNES

Tél : 02 99 59 19 15  
[www.urhajbretagne.fr](http://www.urhajbretagne.fr)  
[bretagne@unhaj.org](mailto:bretagne@unhaj.org)



# 100 Permis Citoyen

**Une aide au permis de conduire  
pour les 18 - 25 ans  
sur le département des  
Côtes d'Armor**



en partenariat avec  
les missions locales des Côtes d'Armor



L'Union Régionale pour l'Habitat des Jeunes en Bretagne s'investit depuis plusieurs dizaines d'années pour que les jeunes puissent faire face aux nombreuses difficultés parfois rencontrées (chômage, manque de mobilité, difficultés économiques, se loger ...). Cette association souhaite favoriser l'accès au permis de conduire des jeunes disposant de peu de ressources financières afin de leur faciliter leur insertion professionnelle et leur intégration sociale.

Ce projet est soutenu dans le cadre de l'appel à projets pour des expérimentations en faveur de la jeunesse mis en oeuvre par le Haut Commissaire à la Jeunesse.

Ainsi, l'Union Régionale pour l'Habitat des Jeunes en Bretagne a décidé de mettre en oeuvre un financement pour alléger le coût du permis de conduire des jeunes âgés de 18 à 25 ans et résidant sur le département des Côtes d'Armor.



### UN SOUTIEN FINANCIER POUR UN PERMIS CITOYEN

Ce permis citoyen a pour but de responsabiliser les futurs conducteurs. Ceci passe par le suivi de temps d'information et de formation sur les thèmes suivants :

- Prévention routière et santé (2 heures)
- Prévention et secours civique de niveau 1 (10 heures)
- Démarches administratives et budget (2h30)

Ces moments se déroulent au sein des résidences Habitat Jeunes et sont animés par un intervenant.

Le stage de Prévention et secours civique de niveau 1 donne lieu à une attestation de formation.



### LE MONTANT DE L'AIDE

L'URHAJ Bretagne verse une aide forfaitaire de 200 euros destinée à financer le code ou la conduite, sous condition de participation aux soirées d'information.

Cette aide peut venir en complément ou peut être complétée par d'autres dispositifs (Fonds Local d'Aide aux Jeunes, permis à 1 euro par jour, Fonds pour l'insertion Professionnelle des Jeunes, chèque mobilité). Se renseigner auprès des missions locales.



### CONDITIONS D'ATTRIBUTION

Pour prétendre à l'aide forfaitaire, les conditions suivantes doivent être remplies :

- Etre âgé(e) de 18 à 25 ans.
- Etre résident(e) de résidence Habitat Jeunes (FIT) ou être accompagné(e) par une mission locale.
- Résider dans le département.
- Rencontrer le besoin d'obtenir le permis de conduire au regard du projet professionnel et du lieu de résidence.
- Avoir un niveau de ressources inférieur ou équivalent au SMIC.
- Pouvoir justifier d'une certaine capacité financière pour payer la suite du permis de conduire.



### JE SUIS INTÉRESSÉ

Il est possible de retirer un dossier de demande d'aide au permis de conduire auprès des Missions Locales et des résidences Habitat Jeunes du département (voir rubrique lieux d'information à la page suivante).

Le dossier dûment complété sera déposé ou envoyé dans les lieux indiqués sur la page suivante (lieux d'information).



### MON DOSSIER EST RETENU

Si je bénéficie de l'aide financière, je m'engage à participer à des temps de formation programmés en soirée au sein des résidences Habitat Jeunes du département.

Cependant, l'attribution de l'aide à des fins d'évaluation de l'expérimentation du Haut Commissaire à la Jeunesse peut vous être refusée.

### Lieux d'information

Mission locale de Saint-Brieuc

47 rue du docteur Rahuel

22000 SAINT BRIEUC tél : 02 96 68 15 68

Mission locale Ouest Côtes d'Armor

7 place du Marchallac'h

22300 LANNION tél : 02 96 46 40 09

Mission locale de Loudéac

1 rue de la Chesnais - BP 233

22602 LOUDÉAC tél : 02 96 28 99 18

Mission locale de Dinan

52 rue du 10ème d'artillerie

22100 DINAN tél : 02 96 85 32 67

Résidence Habitat Jeunes Benoît Claire - Steredenn

Chemin du Pont Pinet

22100 DINAN tél : 02 96 87 12 12

Résidence Habitat Jeunes l'Igloo

56 Boulevard Waldeck Rousseau

22000 SAINT-BRIEUC tél : 02 96 33 23 91

Résidence Habitat Jeunes le Marronnier

6 Place Saint-Pierre

22000 SAINT-BRIEUC tél : 02 96 33 32 54

Résidence Habitat Jeunes l'Escale Jeunesse

Avenue Kennedy

22200 GUINCAMP tél : 02 96 46 77 11

Résidence Habitat Jeunes Trégor Jeunes

10 rue Noël Donval

22300 LANNION tél : 02 96 46 37 91